

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal,  
Mesdames et Messieurs les habitants d'Augnac,

Permettez-moi, en votre nom, de remercier tout d'abord les Augnacaises et les Augnacois qui nous ont élus à une très forte majorité, le 15 MARS dernier, pour les représenter jusqu'en 2026.

Nous avons présenté un programme aux électrices et aux électeurs.

Nous pouvons considérer que ce programme a reçu l'aval des habitants de la commune et nous allons désormais nous attacher à le réaliser.

Et puis le 16 Mars est arrivé !

La pandémie nous a obligé au confinement, à respecter les gestes barrière, à limiter nos déplacements, à repenser nos méthodes de concertation.

Plus que jamais la proximité que nous souhaitons instaurer avec les habitants a montré qu'elle est une nécessité impérieuse.

Au moment où des restrictions s'imposaient, le Maire sortant, Pierre PEYRAZAT, a mis en place le Plan de continuité de l'activité. Il a organisé la présence minimale mais continue de la vie municipale et des services : secrétariat de mairie, agence postale, entretien.

Je tiens à remercier le personnel communal et intercommunal pour sa disponibilité pendant cette période.

Un lien quotidien a été réalisé avec les commerçants de la commune qui se sont fortement impliqués dans le service rendu aux habitants. Qu'ils en soient ici grandement remerciés !

Une permanence quotidienne des élus à la Mairie, l'approvisionnement régulier des boîtes des hameaux en justificatifs de déplacements et en informations utiles au quotidien ont permis de conserver le lien avec les habitants et d'être à l'écoute des besoins.



Lors du week-end du 1<sup>er</sup> Mai, Laurent PIALHOUX a coordonné l'opération MASQUES CITOYENS sur le territoire de la commune en mettant en place un atelier de découpe auquel ont participé anciens et nouveau élus. Il s'agissait d'approvisionner les 25 couturières et couturiers bénévoles qui ont confectionné ces masques en un temps record. Le weekend s'est prolongé par la distribution en porte à porte d'une première dotation de masques achetés par la municipalité. Puis les masques citoyens ont été distribués lors des permanences mises en place à la Mairie entre le 13 et le 17 Mai. Des masques sont encore disponibles en Mairie.



Nous avons considéré important de mettre en place un de nos engagements de campagne afin de favoriser la communication : la création d'une page Facebook "COMMUNE d'AUGIGNAC". Il a été décidé d'axer la communication et l'information uniquement sur les actions menées dans le cadre du confinement, sur les ouvertures de commerces, sur la perspective de réouverture des écoles du RPI.

Le pilotage de cette page a été confié à Sébastien VIGNERON, assisté de Cécile GRASSET et de moi-même. Sylvie LEVECQ, secrétaire de mairie, assure le lien de ces informations avec la page Internet. Cette page a connu d'emblée un vif succès et des échanges très actifs entre habitants. Nous en sommes à 380 contacts directs. On voit très clairement que beaucoup d'anciens Augignacois sont heureux de garder le lien avec leur commune d'origine.

L'école a repris le 12 Mai. Une consultation préalable des parents a permis de pouvoir adapter l'accueil des enfants aux contraintes sanitaires.

Je remercie le personnel communal et intercommunal, les enseignantes pour leur mobilisation et leur anticipation de cette rentrée bien particulière. Notre objectif commun est que la vie reprenne, que l'acquisition des connaissances reprenne sans mise en danger.

Le 2 JUIN nous devrions avoir de nouveaux enfants présents ce qui va éventuellement demander de revoir l'organisation définie lors de la reprise du 12 MAI.

Mes propos ne sont en aucun cas un bilan. Cet épisode de notre vie commune n'est pas terminé. On ne peut dresser un bilan que lorsque l'action est terminée. Ce n'est pas le cas ! Il faut rester vigilant !

Cet été ne sera pas comme les autres. La fête de la commune au mois d'AOUT n'aura pas lieu. Il y a trop d'incertitudes pour engager des démarches administratives notamment pour le tir du feu d'artifice qui rassemble un grand nombre de personnes. Beaucoup de Collectivités sont dans cette situation où le choix de la responsabilité et de la raison amène à reporter l'envie de nous retrouver en toute convivialité.

Que le Comité des fêtes soit assuré que la commune sera toujours à ses côtés pour qu'il puisse organiser les manifestations futures.

Nous serons également aux côtés des associations de la commune tout au long de ce mandat, comme nous nous y sommes engagés dans notre programme.

Deux mois se sont écoulés depuis notre élection ! Le 15 MARS nous paraît être très loin sans doute au regard de l'intensité de l'activité déployée depuis dans ces circonstances inédites.

Nous voici officiellement installés pour le mandat 2020/2026 !

Je remercie le Conseil Municipal de la confiance qu'il vient de me témoigner en me désignant Maire de la commune. C'est bien évidemment un honneur. Ce sont également de lourdes responsabilités. Je sais que je peux compter sur le soutien des Adjoints et du Conseil. Nous formons une équipe dynamique et solidaire.

Je tiens à rendre hommage aux conseillers qui ne se sont pas représentés. Je sais qu'ils continueront à s'investir sous d'autres formes dans la vie de la commune : Madeleine GRASSET, Chantal MOUTIER, Etienne BARTEAU, Joël PELLEVOISIN. Nous pouvons les remercier pour leur investissement tout au long de ce dernier mandat.

Je tiens bien évidemment à rendre hommage à Pierre PEYRAZAT, le Maire sortant pour les actions menées depuis 2014, tant au niveau de la commune qu'au niveau de l'intercommunalité.

Je suis très heureux d'avoir été son Premier Adjoint depuis 6 ans et je suis d'autant plus satisfait qu'il demeure à nos côtés pour le mandat qui s'ouvre.

Le moment venu et il faut le souhaiter à l'automne, nous fêterons avec la population ce nouveau mandat. Nous aurons également un moment de convivialité afin de remercier les bénévoles qui se sont mobilisés pendant cette période de pandémie pour confectionner des masques.

C'est dans cette période si incertaine du point de vue sanitaire que l'équipe municipale va se mettre au travail. Les commissions municipales vont se réunir. Elles seront pilotées par moi-même en compagnie des 4 Adjointes : Gérard ROUMAT, Laurent PIALHOUX, Monique JULIEN et Pierre PEYRAZAT.

Leurs délégations seront les suivantes : Gérard ROUMAT, Premier Adjoint, sera chargé des Finances, des ressources humaines, de la prospective économique et des hameaux.

Laurent PIALHOUX sera en charge des travaux, de la voirie et des réseaux, de la sécurité, du patrimoine communal et des relations avec la CCPN en tant que Conseiller Communautaire.

Monique JULIEN sera chargée des questions relatives à l'environnement, l'habitat et l'urbanisme, la gestion des logements communaux, les relations intergénérationnelles et les services aux citoyens.

Pierre PEYRAZAT sera en charge de la culture et de la communication municipale, de la vie associative, des affaires scolaires et périscolaires, de l'accès au numérique et de la numérisation.



Le Conseil Municipal va voter dans quelques semaines le Budget Primitif 2020. Les commissions municipales qui viennent d'être constituées vont se réunir rapidement. Le budget primitif a été préparé par la Commission des Finances sortante avec le soutien de la secrétaire de Mairie, Delphine FREDON.

La nouvelle commission de finances va l'étudier. Il sera soumis courant JUIN au vote du Conseil Municipal. Le Maire et les Adjointes vont se réunir d'ici la fin de la semaine pour élaborer le planning de toutes les réunions à venir.

L'adressage va être finalisé avec dans un premier temps l'installation des poteaux pour fixer les noms de rues, de routes et de chemins. Une information va être donnée à la population par le biais du prochain bulletin municipal puisqu'il est impossible de mettre en place une réunion publique d'information.

Un autre chantier va s'ouvrir : la réfection de l'église. Le maître d'œuvre a été retenu et il devrait reprendre son activité sur ce dossier sous peu.

Par ailleurs la Communauté de Communes travaille actuellement à la préparation de son budget.

Nous aurons, en attendant le second tour des municipales pour certaines communes, une situation inédite avec la cohabitation au sein de la CCPN d'anciens élus qui sont prorogés au niveau de leur mandat, certains d'ailleurs n'étant même plus candidats à réélection, et des nouveaux élus. Cette situation durera jusqu'à la tenue du second tour annoncé pour le 28 JUIN. D'ici là le budget devra être voté au 31 JUILLET dernier délai.

La commune sera à nouveau représentée à l'intercommunalité par Laurent PIALHOUX et Pierre PEYRAZAT. J'ai indiqué lors de la campagne que je ne souhaite pas assumer le mandat de Conseiller Communautaire, souhaitant me concentrer sur les affaires communales. Je serai bien évidemment très attentif aux activités de la CCPN d'autant plus que nous sommes quotidiennement impactés par ses compétences : périscolaire, urbanisme, aide à domicile etc.

Ce premier Conseil Municipal d'installation n'a permis qu'à un tout petit public de pouvoir y assister au regard des normes sanitaires. Aussi ce message écrit vous permet d'avoir ces quelques informations sur notre activité communale. Soyez assurés chers habitants d'Augignac de tout notre dévouement au service de la Commune.



Mercredi 27 mai 2020

Bernard BAZINET, Maire d'AUGIGNAC